

Présents : Irène BADIN, Serge BIESSY, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Yvette MOLLON, Jean-Michel POINARD, Bernard TALBOT, Carine TONEGHIN, Nadine TRUFFAUT
Cécile VINCENT

Excusés : Sébastien ALLAGNAT (pouvoir B. TALBOT), Abdelkader BOUKACEM (pouvoir N. TRUFFAUT), Jean-Luc MION, Michel NOEL (pouvoir Gilbert LAVAL), Anne-Marie RABATEL (pouvoir I BADIN)

Madame Nadine TRUFFAUT est nommée secrétaire de séance.

Délibérations et délégations

Le Maire informe l'assemblée qu'aucune délibération ni aucune délégation n'a été prise depuis la dernière séance, celle-ci ayant été consacrée essentiellement à la présentation de l'étude d'aménagement du centre bourg et aux comptes-rendus des adjoints.

Arrêtés

Deux arrêtés ont été pris depuis la dernière séance du conseil :

- Placement compte à terme (700.000 €)
- Edifice menaçant ruine (Esther ARGOUD)

Nouveaux points

1/ Elections des représentants de la CIAF (commission intercommunale d'aménagement foncier)

En lien avec le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin, le conseil général de l'Isère a pris un arrêté d'institution d'une CIAF pour les communes de Cessieu, Saint-Victor de Cessieu et Saint-Jean de Soudain.

Cette commission devra se prononcer dans un délai de deux mois à compter de sa constitution sur l'opportunité de procéder ou non à l'aménagement foncier du territoire.

Elle sera composée, pour chacune des communes membres :

- du Maire ou d'un conseiller municipal délégué par lui,
- de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune et un propriétaire suppléant

Un appel à candidatures a été faite dans la presse locale et sur les supports de communication de la commune. Trois candidats propriétaires de biens fonciers non bâtis se sont fait connaître.

Le Maire propose au conseil municipal d'élire :

- en tant que membres titulaires de la CIAF pour les propriétaires de biens fonciers :

- . Monsieur LANGLOIS Claude, domicilié 156, chemin Pouyade
- . Monsieur ROSTAING René, domicilié 179, route de Clos Janin

- en tant que membre suppléant de la CIAF pour les propriétaires de biens fonciers :

- . Monsieur ALEXANDRE Laurent domicilié 610, chemin du bas Vallin

- Monsieur le Maire participera également à la CIAF en tant que membre de droit.

- Oppositions : 0
- Abstentions : 0
- Approbations : 17

La composition de la CIAF pour la commune de Saint-Victor de Cessieu est adoptée à l'unanimité.

2/ Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2013

Pour l'arrondissement de la Tour du Pin, le Préfet de l'Isère a porté le nombre de jurés d'assises à 198 pour l'année 2013.

Pour la commune de Saint-Victor de Cessieu, le nombre de jurés a été fixé à 2.

Afin de les désigner, il convient de procéder publiquement à un tirage au sort à partir de la liste électorale. Le nombre de personnes tirées au sort doit être équivalent au triple du nombre de jurés fixé, soit 6 électeurs.

Ces personnes seront ensuite informées par courrier par la commune de leur désignation et devront retourner un questionnaire à la Cour d'assises de l'Isère.

Résultat du tirage au sort : la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2013 est la suivante :

- Monsieur Gabriel ESTRINE, domicilié 32, impasse de Mornas
- Monsieur Patrick GESLIN, domicilié 100, chemin des Roguières
- Madame GIROUD épouse FERROUD Isabelle, domiciliée 760, chemin de Fontenaille
- Madame PEQUAY épouse REYNAUD PALIGOT Renée, domiciliée 1099 chemin de Fontenaille
- Madame PERRIN épouse HERBIN CONTAMIN Yvonne, domiciliée 438 chemin du Fossard
- Madame SAUGEY épouse POINARD Josette, domiciliée 191, route de Doissin

3/ Personnel : modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Deux dossiers sont à examiner :

3.1 / Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

Un agent travaillant au sein des écoles maternelles remplit les conditions pour bénéficier d'une évolution de grade, en passant d'adjoint technique de 1^{ère} classe à adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Les conditions requises étant d'avoir atteint le 5^{ème} échelon et d'avoir une ancienneté de 6 ans de services effectifs dans le cadre d'emploi (ce seul agent remplit ces conditions).

L'autorité territoriale a émis un avis favorable à cette proposition. La commission administrative paritaire qui siège au centre de gestion, réunie le 1^{ER} mars 2012 également.

Cet avancement de grade se ferait au 1^{er} juin 2012.

3.2 / Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet

Un agent travaillant pour la caisse des écoles et à l'entretien des bâtiments communaux bénéficie actuellement d'une pause dans son emploi du temps de 30 minutes, de 16 h à 16 h 30. Or, pour des raisons de service, il est envisagé de lui confier une mission spécifique sur cette plage horaire (entretien du linge).

Son temps de travail passerait de 20.66 % à 25 % d'un temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2012.

Le Maire propose au conseil municipal de procéder à la création de ces deux nouveaux postes (les deux postes actuels seront supprimés au moment de la nomination des agents).

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbatons** : 17

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4/ Office national des forêts : coupe de Douglas dans la forêt communale

Depuis 1999, la commune de Saint-Victor de Cessieu est liée à l'Office National des Forêts par une convention d'aménagement forestier pour la gestion de sa forêt communale.

Cette convention prévoit 4 obligations de l'ONF :

- surveillance des limites du domaine forestier,
- marquage, vente et suivi des coupes,
- rédaction d'un document d'aménagement,
- élaboration d'un programme de travaux annuels en cas de besoin

Dans ce cadre, l'ONF organise une vente par appel d'offres le 12 juin 2012 à Méaudre.

Concernant la commune de Saint-Victor de Cessieu, il est proposé de procéder au martelage des parcelles N°3 et 7, par une coupe d'amélioration et première éclaircie dans les peuplements de douglas, canton de Becquerieux et Les Adrets, dans la forêt communale.

Dans les zones de première éclaircie, l'exploitation sera facilitée par la mise en place de cloisonnements d'exploitation.

Le volume présumé sur écorce est de 157 m3.

Le Maire propose au Conseil municipal :

- d'autoriser l'ONF à procéder au martelage des parcelles concernées,
- de fixer le prix de retrait des lots,
- d'assurer la présidence de la commission qui ouvrira les soumissions

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbatons** : 17

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5/ Budget 2012 : décision modificative

Dans le budget primitif 2012, un montant de 76 640.00 € a été prévu au chapitre 022 « dépenses imprévues ». Or, ce montant ne peut pas être supérieur à 7.5 % des dépenses réelles de la section, soit 70 014 €.

Afin d'effectuer la régularisation nécessaire, il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative suivante :

	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 022 – Dépenses imprévues de fonctionnement	6 626.00 €	
D 6226 – Honoraires		2 000.00 €
D 658 – Autres charges de gestion courante		4 626.00 €
	<hr/>	<hr/>
	6 626.00 €	6 626.00 €

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbatons** : 17

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

Voirie :

- une rencontre a été organisée avec M CHABOUD pour lancer le MAPA voirie.
Le chemin du moulin pourrait être rénové en priorité (de l'abribus jusqu'à chez Mr GANDY) ; devis en attente.
Nécessité de faire curer le ruisseau qui longe cette route pour éviter que l'eau stagne.

- Point à temps : un appel d'offre pour la fourniture et la pose de 20 tonnes va être lancé.

- Chemin du Luminaire : la réponse du syndicat des eaux pour la remise en état de cette voie est toujours en attente car les travaux réalisés ne donnent pas satisfaction et la proposition initiale (50 m de bicouche) semble insuffisante.

Dans l'ensemble, malgré la rudesse de l'hiver, les chaussées n'ont pas trop été endommagées.

Environnement :

- le massif du Luminaire est en cours d'élaboration par les services techniques.

- 5 bancs ont été installés (forêt de Vallin, parking du stade) ; une demande a été faite pour en mettre un au cimetière ; 4 restent à positionner.

- Electrification : en attente du devis d'électrification de la 2^{ème} partie du Tardivet.

- terrain AFIPAEIM : il convient d'évacuer des déchets anciens qui jonchent le terrain et notamment de la ferraille (demande va être faite pour déposer une benne).

Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :

Cantine/garderie : les inscriptions enregistrées sont conformes aux prévisions.

Ecoles :

- Le groupe CM2 travaille sur un projet « patrimoine ». Un jeu a été élaboré (comparaison entre des photos actuelles et des photos anciennes). Le coût unitaire de ce jeu à la construction est compris entre 7 et 10 €. 35 jeux vont être fabriqués et leur achat sera pris en charge par la commune.

- Les élèves qui partent en 6^{ème} recevront comme chaque année un cadeau (dictionnaire ou calculatrice au choix).

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

- local cantonnier : l'installation est terminée dans les anciens locaux d'IGS.

- l'ancien local (70 m²) est proposé à la location.

- cimetière : le nouveau columbarium en granit de 6 places a été installé à côté du premier ; un bassin a été installé dans l'ancien cimetière à la place de la fontaine, ce qui permet de stocker les bidons en plastique.

- Petite chapelle : les travaux extérieurs sont terminés. Les enduits intérieurs ont été commencés ; les décorations intérieures vont suivre, avec l'aide du comité paroissial. Des grilles pour fermer la chapelle devraient être installées.

Il est à noter que le mobilier a été remarqué par le service patrimoine du conseil général.

- école de filles : devis a été demandé pour faire tomber les 5 cheminées qui ne servent plus. Les chenaux et bandeaux sont à refaire. Le couloir et les classes du rez-de-chaussée vont être carrelés.

Restaurant scolaire : un avenant est à faire voter. Il concerne une entreprise qui a été rachetée (RL CONSULTANT, cuisiniste), ce qui nécessite de mettre le marché au nom de la nouvelle entreprise.

Concernant les travaux, la chaufferie est maintenant terminée. Un puits est prévu au cas où il y aurait des soucis d'eau.

Les fondations sont terminées également.

Les réseaux sous la cuisine sont en cours.

Une incertitude concerne les prémurs : on ne sait pas à ce jour quand ils seront livrés, ce qui risque de retarder le chantier.

- Eglise : le remplacement d'un moteur de volet qui fait sonner les cloches est à prévoir. Il devrait être changé la semaine prochaine.

Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

- foire : Martine GAUTHIER remercie les membres de la commission, les maires et adjoints et les trois conseillers municipaux qui ont participé à la buvette. Les trois cartons de la tombola ont été vendus (recette de 211 €)

La recette de la buvette est légèrement inférieure à l'an dernier.

Le chapiteau a été prêté par la CCVH et il n'a pas été nécessaire de louer des feux tricolores, ce qui a permis une économie.

- Concert à l'église : il aura lieu ce vendredi 11 mai. Les affiches ont été faites par la commission Information et communication ; les tickets ont été réalisés par Pierre Français et sont en vente auprès des membres de la commission.

- Repas du 2 juin : les invitations ont été réalisées et sont en cours de distribution (160 foyers) ; le menu a été choisi ; les membres du conseil municipal sont invités à participer à cette journée (confirmer leur présence à Mme GAUTHIER)

Jean-Luc FAYET, Animation

- foire : 109 forains pour un encaissement lié aux emplacements de 1 641 €.

La totalité de la recette sera versée au CCAS ; un groupe musical a assuré l'animation. Sa prestation (800 €) a été financée à moitié par la commission animation ; la chasse a servi 250 repas.

Un bilan sera fait avec la commission, en essayant pour l'an prochain d'associer les commerçants.

- pucier : le bénéfice total net est d'un peu plus de 1 600 €.

- vogue : elle devrait être organisée cette année encore par les conscrits.

- cérémonie du 8 mai : il y a eu moins de participation, notamment du fait que ce soit le jour de la foire. L'idéal serait de trouver un musicien qui puisse accompagner cette cérémonie.

- marché de Noël : son organisation va bientôt démarrer.

- Festival de musique : l'association Générations Moulinstock s'est constituée pour organiser un festival de musique.

Cette année, cette manifestation, qui prend une nouvelle ampleur, aura lieu le 28 juillet.

La municipalité participera au niveau matériel et en apportant des moyens humains.

Bernard TALBOT (pour Abdel BOUKACEM), information et communication :

Le bulletin municipal de juillet est en cours d'élaboration. Les informations à communiquer sont toujours attendues par la commission.

Compte rendu CCVH

- Siège communautaire : la construction de la maison des services publics avance dans les délais prévus. Concernant la bibliothèque, on peut maintenant se rendre compte de ses volumes.

- Vals du Dauphiné : une lettre d'information est remise au conseil municipal. Cette information se fera de façon régulière.

La commune devra se positionner sur le projet qui sera proposé.

La commission d'appel d'offre a fait le choix des cabinets qui seront retenus pour conduire les différentes études sur la mise en œuvre de la nouvelle collectivité. Cette phase durera environ un an et demi (de maintenant jusqu'au 1^{er} janvier 2014).

La prochaine réunion des conseils municipaux de la CCVH aura pour objet la présentation du projet.

- Déchetteries : le nombre de déchetteries gérées par le SMND a fortement augmenté au cours de ces dernières années.

Un audit de fonctionnement va être fait à la fois par la direction et par les élus des territoires.

Ordures ménagères : en cas de problème faire remonter les informations à la CCVH ou directement à JP LOVET.

Questions diverses

- Antenne relai ORANGE : une famille de la commune a déposé un recours au tribunal administratif pour faire annuler l'autorisation de travaux délivrée. La commune a également saisi son avocat.

- Elections : les plages horaires de tenue des bureaux de vote conviennent à l'ensemble. Elles seront donc reconduites pour les législatives.

- Martine GAUTHIER donne lecture d'une série de questions diverses qui lui ont été transmises par un habitant, concernant le projet d'aménagement du centre bourg :

- . où en est le projet d'aménagement du quartier de Vaux ?
- . existe-t-il une relation directe avec le SCOT ?
- . comment ont été choisies les personnes déjà concertées ?

Monsieur le Maire apporte les réponses suivantes :

- concernant l'étude : des scénarios ont été présentés par le cabinet Itinéraire Bis et la Sept. Ces scénarios ont fait l'objet d'une présentation au groupe ressources le 2 avril et lors du conseil municipal du 11 avril 2012. Ils doivent maintenant être chiffrés, avant tout positionnement de la commune (et concernant la maison médicale des professionnels de santé). Lorsque le projet sera plus affiné, il est prévu de faire une information plus large à la population mais celle-ci est actuellement prématurée car aucune position n'a été arrêtée.

- concernant le lien avec le SCOT : le plan local d'urbanisme doit s'inscrire dans les préconisations du SCOT, sous peine d'être rejeté. Dans ces préconisations, il est à noter l'objectif de densification des centres bourgs au détriment de constructions isolées et la classification de la commune de Saint-Victor de Cessieu comme bourg relais.

L'enquête publique en cours sur le SCOT, avec la présence d'un commissaire enquêteur à la mairie le 22 mai de 09h30 à 11h30 ne concerne pas précisément l'étude d'aménagement du centre bourg de notre commune mais des orientations du SCOT (le dossier d'enquête publique est consultable en mairie).

- enfin, sur le groupe ressources convié à participer à l'étude du centre bourg, il a été constitué ainsi :

- . commerçants, artisans et professions libérales du centre village,
 - . représentants de la population (jeunes, seniors),
 - . personnes ayant une connaissance particulière du périmètre de l'étude (ancienne usine Cartallier notamment)
- D'autres personnes, sur leur demande, on rejoint également le groupe (un riverain, l'ancienne fleuriste et la ferme des vaches heureuses).

- Il est signalé que le compte-rendu du conseil du 28 mars 2012 mis en ligne sur le site Internet n'est pas téléchargeable. Le nécessaire va être fait par la commission Info et Com.

Séance levée à 09 heures 30